



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le recteur de l'académie de Créteil



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division de l'Administration
et des Personnels
DAP 3

Affaire suivie par
Béatrice JESOPH
Téléphone
01 57 02 61 97
Mél
ce.dap3@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret n° 2016-583 du 11 mai 2016 modifiant le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire académique des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur réunie en sa séance du 24 juin 2019 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits au titre de l'année 2019 sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur hors classe, les infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure dont les noms suivent :

Liste principale :

1. BONACCORSO Congetta, CLG CHRISTINE DE PISAN- AULNAY SOUS BOIS
2. RICHOUX Béatrice, CLG HENRI DUNANT- MEAUX
3. ROUSSEL Nathalie, CLG SIMONE VEIL- MANDRES LES ROSES
4. LHOTTE Valérie, LG INTERNAT D'EXCELLENCE SOURDUN- PROVINS
5. ASSAIANTE Rachel, LPO MONTALEAU- SUCY EN BRIE
6. AL BOUNNI Hélène, CLG P. VAILLANT-COUTURIER- CHAMPIGNY S/ MARNE
7. CAPRON Marie Hélène, CLG JEAN JAURES- MONTFERMEIL
8. MERAH Karine, LPO LEONARD DE VINCI- TREMBLAY EN FRANCE
9. GUITTIER Hélène, LGT INTERNATIONAL FRANCOIS 1^{er}- FONTAINEBLEAU
10. POIRIER Stéphanie, CLG MICHELET- ST OUEN
11. MOUNIER Nathalie, CLG EVARISTE GALOIS- SEVRAN
12. TAFFO Erica, CLG JEAN MOULIN- NEUILLY PLAISANCE
13. GROISIL Catherine, CLG FRANCOIS RABELAIS- ST MAUR DES FOSSES
14. BERTRAND Virginie, CLG LEON JOUHAUX- LIVRY GARGAN
15. CARTAGENA Isabel, LP VAL DE BIEVRE- GENTILLY
16. STENZER Corinne, CLG RENE DESCARTES- TREMBLAY EN FRANCE

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 02 juillet 2019

Pour le recteur et par délégation
le secrétaire général adjoint
Directeur des Relations et des Ressources Humaines


Julien MOISSETTE